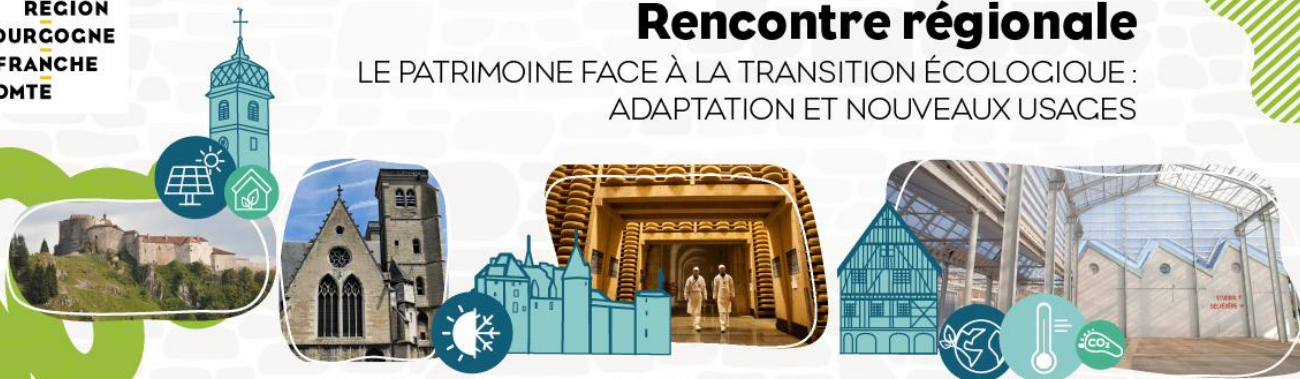




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Revue de projets en Bourgogne-Franche-Comté

UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société - Bâtiment N de l'Arsenal à Besançon

Natacha Fricout, architecte associée directrice de projet et Yohann Froissard, architecte, chef de projet

1. Mutation de l'existant

L'Arsenal est un ensemble de bâtiments militaires datant de la moitié du XIX^e siècle, situé dans le centre historique de Besançon au cœur du fer à cheval formé par un méandre du Doubs. Il est construit sur un terrain occupé par le couvent des Capucins faisant historiquement face à l'hôpital Saint-Jacques et dont l'église, datant du XVII^e siècle, est elle-même érigée sur des fondations antiques. Ces différentes strates témoignent de l'ancrage de ce site dans l'histoire de la ville, et de son importance dans la vie des Bisontins.

Fiche technique du projet

Maîtrise d'ouvrage : Rectorat de Besançon

Equipe de maîtrise d'œuvre : Atelier Novembre (architecte mandataire), Albert & Co (Spécialiste BBC / QEB, Economie circulaire), Egis Bâtiments Grand Est (bureau d'études TCE, Economiste de la construction), Altia (Acousticien)

Programme : Rassemblement d'entités de l'UFR SLHS dans un même bâtiment, avec aménagement des différents départements (Arts & Spectacles, Sociologie, Musicologie, Psychologie, etc.), de salles de cours, locaux communs, salle de spectacle, amphithéâtres, pour l'accueil de 1420 étudiants

Surface : 8 400 m² SP

Montant travaux : 18,6 M€ HT

Avancement : phase travaux, livraison prévue en 2025

Enjeux

Le quartier de Saint-Jacques - Arsenal est en pleine mutation, suite au regroupement sur un site périphérique des activités du CHU, qui s'implantaient jusqu'alors dans l'hôpital Saint-Jacques et dans plusieurs des bâtiments de l'Arsenal. C'est dans ce contexte de transformation que vient s'implanter le projet de la Cité des savoirs et de l'innovation, qui vise la création, depuis la rivière du Doubs et jusqu'à l'Arsenal, d'un ensemble urbain cohérent entre modernité et patrimoine. Ce nouvel ensemble réunit des espaces de congrès, un pôle universitaire, un village d'entreprises, des logements et des commerces. A l'échelle du centre historique et de l'agglomération, la ville de Besançon souhaite ainsi développer un projet fédérateur, associant programmes publics et privés porteurs de lien social et d'animation pour le quartier.

L'Arsenal est l'un des plus importants ensembles monumentaux de la ville et représente, par son envergure urbaine, architecturale et patrimoniale un potentiel unique. Il tient de fait une place toute particulière dans la ville et sa restructuration participe à la réappropriation de ce site emblématique par les Bisontins.

Le bâtiment N de l'Arsenal est directement concerné par cette mutation car il abrite en partie des services du CHU qui vont être déplacés, permettant le regroupement de tous les départements de l'UFR des Sciences du Langage de l'Homme et de la Société dans un seul et même bâtiment.

Contexte

L'Arsenal se situe dans le quartier Chamars - Saint-Jacques, zone de grandes emprises foncières à l'urbanisation distendue où les vides, cours et jardins, l'emportent sur le bâti, lui-même constitué de grandes institutions, hôpital, universités... Son positionnement à la lisière de l'hypercentre commerçant, caractérisé par un tissu urbain très dense, auquel il est directement relié par la rue de l'Orme-de-Chamars qui le longe, en fait un élément fort de la composition urbaine.

Le bâtiment N, destiné à l'origine à la fabrication et au stockage de poudres et munitions pour l'artillerie, participe de la construction initiale de l'Arsenal (entre 1840 et 1847), dont il ferme la cour d'honneur. Sa toiture est largement remaniée et réhaussée dans les années 1980 afin d'y ajouter des niveaux supplémentaires, lui conférant une proportion prééminente sur celle de la façade, qui s'en trouve écrasée.

Le pavillon central de la cour d'honneur, aujourd'hui bâtiment A, est construit à la fin du XIXe siècle devant le bâtiment N, dont il masque l'entièreté.

Intentions

Les objectifs de la restructuration du bâtiment N de l'Arsenal sous-tendent une démarche globale et cohérente qui nous a guidé tout au long de nos études. Il s'agissait d'assurer la « prise du site » dans les différents registres et échelles du programme garantissant cohésion générale et harmonie. Pour l'atelier Novembre, le projet d'architecture doit « signifier » les ambitions du projet, qui renvoient à la conception d'un équipement public intégré à son territoire, d'un lieu de vie ouvert à tous contribuant à son animation.

L'organisation des espaces doit alors offrir un équipement à la mesure des attentes fonctionnelles et répondre aux exigences de flexibilité, dans une démarche respectueuse de l'existant.

- Poursuivre l'histoire du site : Une analyse sensible des caractéristiques architecturales de l'édifice et de la situation du bâtiment N de l'Arsenal dans la ville a engendré une première prise de position : notre équipe s'est appliquée à réinventer un bâtiment, dans le respect et la mémoire du lieu, tout en s'adaptant à son nouvel usage. Sur la base d'un premier diagnostic architectural, l'approche patrimoniale a permis d'imaginer une restructuration qui accompagne, révèle et poursuit l'histoire de ce bâtiment.
- Désenclaver : Prolonger l'axe historique qui se déploie depuis le Doubs au travers de la future Cité des savoirs et de l'innovation, la cour d'honneur de Saint-Jacques, le parvis et l'esplanade de l'Arsenal ; avec la création d'une liaison au bâtiment A pour devenir un élément signifiant de cette mutation.
- Donner à voir : Incrire les extensions dans la trame des façades existantes. Le renouveau s'est ainsi esquissé à travers la conservation, la lecture, le prolongement des principes originels de conception et des matériaux présents, tout en insufflant modernité, dynamisme et attractivité à ce nouveau pôle universitaire.

2. Greffe contemporaine

Préserver l'image de l'édifice

Les bâtiments de l'Arsenal ont été conçus pour un usage spécifique, industriel, nécessitant de grands espaces ouverts et caractérisés par du bâti de grande profondeur. Dans l'état d'origine, les niveaux sont très cloisonnés, et les locaux sombres ou aveugles ne permettent pas l'usage des programmes qu'ils reçoivent. Les futurs locaux du bâtiment N, rassemblant plusieurs départements de l'UFR SLHS, demandent une grande exigence fonctionnelle. Pour répondre de manière optimale aux besoins du programme, nous avons choisi de respecter au plus près la trame existante, tout en valorisant l'édifice en y permettant de nouveaux usages, avec un confort retrouvé pour les utilisateurs. Afin de signifier la présence de l'UFR SLHS, de donner à voir le bâtiment N au-delà du pavillon central de la cour d'honneur et de lui conférer l'attractivité que son programme implique, il est envisagé une surélévation des façades au droit des niveaux mansardés de la toiture existante.

Cette greffe architecturale contemporaine, en conservant les fermes existantes et le volume des combles, permet de souligner la toiture existante, tout en la détachant de celle du bâtiment A du point de vue de la cour de l'Arsenal.

Les étages N2 et N3 correspondent aux niveaux de plancher se trouvant dans la partie mansardée de la toiture, participant de la surélévation datant des années 1980.

Afin de pouvoir profiter de la hauteur disponible de ces niveaux sur toute l'emprise du bâtiment et ainsi augmenter leur capacité d'aménagement, nous proposons de remplacer le brisis par une façade verticale contemporaine au droit de la façade maçonnée existante et d'étendre les planchers jusqu'à cette façade créée.

Ce faisant, nous permettons d'une part aux futurs étudiants, enseignants et chercheurs, de profiter de salles bien dimensionnées, sans points porteurs qui constitueraient une gêne ; tout en bénéficiant d'autre part d'espaces partagés généreux, propices à la convivialité et la flexibilité attendues par les usagers.

La surélévation ainsi créée s'intègre à la trame de la charpente existante qui est conservée dans son intégrité, et en révèle ainsi le rythme. Elle ne remet pas en cause le volume des combles, qui est laissé à l'identique, mais permet un retour à une proportion de toiture originelle, similaire à celle des bâtiments environnants de l'Arsenal.

Couronnement

D'une apparente simplicité, la surélévation des deux étages en couronnement vient composer avec l'existant. Soulignant la corniche et les modénatures des façades maçonnées, elle en paraît détachée par un joint creux périphérique, lui conférant une certaine légèreté. Une toiture à faible pente intégrant un chéneau encastré permet le raccord avec le pan de toiture existant. La surélévation de la toiture du bâtiment N, survenue à la fin du XXe siècle, en a fait un des édifices les plus importants du quartier par sa dimension. De fait il domine tout l'Arsenal et le couronnement contemporain permet de donner à voir le paysage alentour proche ou lointain, créant un panorama sur la situation géographique privilégiée de la ville de Besançon ainsi que sur son patrimoine exceptionnel. De cette façon, ce sont la Citadelle de Besançon et le fort de Bregille à l'est, la boucle du Doubs et la Citadelle Notre-Dame du Refuge à l'ouest, les forts de Chaudanne et du Griffon au nord et au sud qui officient en toile de fond des futurs locaux de l'UFR SLHS.

Pour signifier les interventions contemporaines, la création d'une écriture identitaire est apparue nécessaire. Un unique matériau est ainsi utilisé pour signifier les interventions nouvelles.

Dans la complexe dualité de valoriser autant que prolonger l'histoire du site, le choix de la matérialité de cette greffe architecturale s'est porté sur l'acier, dont la sobriété de la matière brute entre en cohérence avec la pierre de Chailluz en façade et les tuiles de terre cuite de la couverture.

Les irisations de ce matériau, avec la texture et les oxydations qui la caractérisent, vont quant à elles jouer par mimétisme avec la richesse des couleurs et des matières des constructions avoisinantes, telles que le traitement polychrome des façades beiges et bleues, ou encore les rouges, bruns ou jaunes panachés des toitures vernissées bourguignonnes. La teinte du métal des extensions évoluera ainsi tout au long de la journée, suivant l'orientation et la lumière.

3. Economie circulaire

Contexte

Le volume des déchets du bâtiment en France représente cent millions de tonnes par an. 80% finissent enfouis ou incinérés, ce qui fait sérieusement grimper la note des émissions de CO2 imputée au secteur. Alors que reconditionné, le déchet peut devenir une ressource et une matière réutilisable.

Par ailleurs, la loi de transition énergétique pour la croissance verte crée une définition légale de la transition vers une économie circulaire qui appelle « à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets »

Fort de ces constats, le rectorat de Besançon a fait le choix de se lancer dans une démarche de réemploi des matériaux, à travers ce projet sur le site de l'Arsenal. Cette démarche a été conçue et pilotée par l'équipe de maîtrise d'œuvre, avec l'accompagnement de l'AMO réemploi Bellastock. Cependant, c'est toute la chaîne d'intervenants du projet qui s'est mobilisée pour réaliser cette expérimentation. De la maîtrise d'ouvrage aux entreprises, en passant par le bureau de contrôle et les bureaux d'étude, chacun aura sa place dans cette démarche collaborative et fédératrice.

Pour mener à bien cette expérimentation, il est indispensable d'identifier les éléments supports de la stratégie d'économie circulaire :

- Une personne de la MOE : la « permanence économie circulaire »
- Un lieu : la cité de chantier
- Une entreprise : le lot réemploi

La Permanence Economie Circulaire sur site

La Permanence économie circulaire a pour objet de faire un lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, les entreprises et éventuellement les futurs usagers. Dans le cadre du projet et de ses études, elle permet de faciliter l'organisation du réemploi au sein du projet en vérifiant des informations sur site, et en étant en relation avec l'entreprise de curage du bâtiment N.

La seconde fonction de cette Permanence sera d'organiser des ateliers pour développer et promouvoir l'économie circulaire sur le territoire. Plusieurs types d'événements sont organisés via cette Permanence :

La diffusion de la connaissance de l'économie circulaire à travers des formations pratiques sur site, en lien avec le Pôle Energie. Le projet du bâtiment N est le support de ces formations.

Ateliers « midis du Bâtiment » avec le Pôle Energie, en présence de professionnels du bâtiment (MOA, MOE, entreprises...) pour présenter, et former autour des métiers du réemploi. Coordonner les activités déjà existantes au sein de l'Arsenal (avec le collectif HopHopHop par exemple), et sur le territoire de Besançon.

Visites scolaires pour faire découvrir aux plus jeunes l'économie circulaire appliquée à un chantier.

La cité de chantier

La cité de chantier est le lieu dédié à la stratégie économie circulaire. Elle accueille les fonctions suivantes : Cité de chantier et base vie, un bureau pour la Permanence, un atelier réemploi, un espace d'exposition matériaux, et le stockage de matériaux.

A proximité du chantier, le bâtiment O est tout indiqué comme lieu de stockage et de transformation des matériaux à proximité du chantier, sans pour autant neutraliser des zones en cours de réhabilitation : gain en temps et en transport.

Un lot spécifique Réemploi

La création d'un lot réemploi consiste à concevoir une organisation, des limites de prestations et des prestations regroupées dans un lot spécifique « réemploi ». Ce lot a ses limites de prestations, son DPGF et est pensé comme un fournisseur de produit de réemploi aux entreprises de pose du chantier. Le groupement d'entreprises participe aux réunions de chantier au même titre que les autres corps d'état. L'objectif de ce lot est de fournir à la manière d'une filière neuve des matériaux existants, reconditionnés, « remanufacturés » aux entreprises de pose. Les grandes lignes des prestations assurées par ce lot :

- La réalisation d'un atelier sur site
- La dépose soignée des produits et éléments du bâtiment d'origine
- Leur préparation et remise en état, ainsi que stockage
- La recherche des matériaux disponibles à proximité : le gisement, les filières locales, les revendeurs
- L'approvisionnement des matériaux extérieurs au site
- La participation active à l'adhésion des acteurs (entreprises, bureau de contrôle, etc.) au réemploi
- Les procédures formelles (traçabilité, conformité, PAQ) permettant l'avis favorable du bureau de contrôle pour la fourniture des matériaux réemployés et reconditionnés.



Lien utile :

<https://novembre-architecture.com/projet/ufr-des-sciences-du-langage-de-lhomme-et-de-la-societe/>